

PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE TERRITORIAL DE L'AIN DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

26 JANVIER 2023 – AMBERIEU EN BUGEY

Clubs représentés :

Ain Roc, CESV, PAE, Cortigrimpe01, Grimp'tout, Vertical Cotière, Roc'altitude, Damala, Grimp'passion.

Quorum atteint à 20h15 (voir la liste d'émargement).

Denis HODOUL, président du CT01, ouvre l'assemblée générale à 20h16 et accueille les participants, il préside l'assemblée générale ; le secrétariat de séance est assuré par Nathalie NOEL.

Rapport moral 2022 :

Après deux années perturbées par la pandémie de la Covid, le nombre des licenciés repart à la hausse dans nos clubs, ce qui est sans doute un signe de bonne santé de notre activité. L'augmentation du nombre des grimpeurs est aussi très importante sur les falaises, ce qui nous encourage à maintenir notre investissement autour du sujet des falaises et de leur conventionnement.

Concernant les actions du CT, nous n'avons pas réussi à les relancer avec la même vitalité que par le passé. Pour essayer d'analyser cette situation, repartons du projet et des prérogatives de cette structure fédérale sans doute mal connue. Le CT est l'échelon fédéral à qui la fédération confie plusieurs missions :

- L'organisation des championnats départementaux de bloc et de difficulté (vitesse aussi si l'on veut) ;
- La participation à la structuration des clubs, notamment par une assistance et par une participation au financement des formations des cadres des clubs, afin de garantir qualité et sécurité au sein de nos clubs ;
- La gestion des sites naturels d'escalade à travers les conventions, à travers des travaux éventuels et en liaison avec les collectivités territoriales.

En dehors de ces missions, le CT a décidé depuis de nombreuses années de s'investir sur d'autres sujets :

- L'organisation d'une coupe de l'Ain, pour permettre aux grimpeurs du département d'accéder à des compétitions conviviales où ils puissent prendre du plaisir, tout en découvrant la possibilité d'une progression au-delà des limites de leur club ;
- La création d'une équipe de jeunes grimpeurs, dont le but est de mutualiser des moyens pour permettre à des jeunes passionnés d'aller le plus loin possible dans leur pratique, en complément de ce qui peut être apporté par les clubs.

Les projets du CT sont exposés lors de l'AG, tout peut être discuté, c'est le moment de soumettre ses idées, ses doutes, ses objections. Une fois les projets adoptés, il faut les soutenir, les membres du CA du CT ne doivent pas se retrouver seuls. Nous avons besoin de relais dans les clubs. Le CT est une mise en commun de moyens, mais sans les clubs il ne peut pas grand-chose.

Le fonctionnement du CT, avec de lourdes responsabilités, reste très fragile : personnes investies peu nombreuses, pas de ressource financière importante, une adhésion ou une compréhension des clubs limitée. Peut-être que la taille du CT est trop petite par rapport à tout le travail qu'on veut faire.

Il faut que nous arrivions à relancer la dynamique et à être plus nombreux pour porter le projet. Notre soutien aux formations est primordial, notre soutien aux compétitions est sans doute important pour l'organisation de la Coupe de l'Ain et des Championnats, mais je reste insatisfait du redémarrage différé des équipes de jeunes grimpeurs. Je suis aussi très inquiet de la fragilité de nos projets qui nécessitent tous un investissement lourd, des compétences pointues et une compréhension partagée, notamment l'expertise autour de la gestion des falaises, le temps nécessaire pour les échanges avec les élus qui mobilisent beaucoup de temps bénévole.

Bilan des adhésions :

300 nouveaux adhérents entre 2021 et 2022 avec le retour des adultes post-covid soit 1549 personnes, 575 adultes et 969 jeunes.

Rapport d'activités 2022 :

Compétitions :

Redémarrage des compétitions après les années COVID : moins de participants, mais une dynamique relancée.

- Organisation des championnats bloc (PAE) et difficulté (RA)
- Coupe de l'Ain : Grimp'passion, Ain Roc, Damala

Formations :

- Décembre 2021, initiateur SAE à PAE
- Recyclage (FC), à PAE également
- Formation juges à ST Denis

Falaises :

4 Réunions AGESSEC (FFCAM, FFS, FFME), représentatives de nos activités auprès du Département :

- Canyon du Groin (convention non dénoncée... ; problème avec un propriétaire) mais compétence transférée à la FFS !...
- Relance du projet Vertical (CC Plaine de l'Ain)
- Déconventionnement :
 - Travail par anticipation sur Bugey Sud
 - Pas de présence Pays de Gex, Oyonnax => interdiction Léaz, Belleydoux...Il faut des relais locaux ; Grimptout et Cortigrimpe01, avec le CAF, s'organisent pour rencontrer les élus. Denis propose de les accompagner.
- Fin du travail avec Grand Bassin de Bourg pour Cuiron et Montmion (travail fait en N-1, réalisation du compte-rendu par Eric Chaxel)
 - Floriane indique que du rééquipement a dû être réalisé également à Montmion, mais ne sait pas par qui (le CAF de Bourg serait utilisateur de ce site) ; Denis indique qu'il reste du travail de purge identifié par Eric => envoyer le CR d'Eric à Floriane.
- Jarbonnet : Subvention Agessecc pour un nouveau secteur/du rééquipement (voies plus accessibles) (Steph. Guéraud)

Vote du rapport d'activité : adopté à l'unanimité

Rapport financier :

Jérôme présente le bilan financier de l'année 2022. Il détaille le bilan par activité.

Le compte de résultats général est largement positif, suite à la mise en veille des actions de l'équipe départementale notamment :



Bilan 2022

MONTAGNE ESCALADE COMITE AIN

Postes	Dépenses		Recettes	
	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé
Année				
Fonctionnement	-1 000 €	-1266,20 €	+6 000 €	+11 076,67 €
Equipe	-4 000 €	-900,00 €	+2 000 €	0 €
Formation	-2 000 €	-2 092,03 €	0 €	240 €
Compétitions	-5 000 €	-3 649,22 €	+3 000 €	+2 094,92 €
Falaises	-3 000 €	-1 538,48 €	+2 000 €	+2 330,00 €
Totaux	-15 000 €	-9 445,93 €	+15 000 €	+15 741,59 €

Bilan des comptes
Au 31/12/2022

MONTAGNE ESCALADE COMITE AIN

Compte courant :	20 350,36 €
	N-1 : 24 317,22 €
Livret Bleu :	20 496,52 €
	N-1 : 10 234,00 €
Total :	40 846,88 €
	N-1 : 34 551,22 €

Question de Mike (PAE) : qui vérifie les comptes ? Jérôme indique qu'un commissaire au compte n'est pas obligatoire, Mike précise que les statuts prévoient deux vérificateurs licenciés FFME. Denis et Jérôme indiquent que tous les documents financiers ont été transmis dans le délai légal avant l'assemblée générale aux représentants des clubs, pour vérification. Toutes les factures peuvent également être mises à disposition à la demande pour la réalisation de vérifications complémentaires.

Denis précise que les projets de professionnalisation menés les années précédentes (pour l'équipe départementale, les ouvertures des championnats, l'entretien des falaises) nécessitent la création d'un capital financier qui est en partie constitué à présent, ce qui constitue une sécurité pour le CT.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2023 :



Postes	Dépenses		Recettes	
	2022	2023	2022	2023
Fonctionnement	- 1 266,20 €	- 1 200 €	+ 11 076,67 €	+ 9 200 €
Equipes	- 900,00 €	- 4 000 €	0 €	+ 1 000 €
Formation	- 2 092,03 €	- 2 500 €	+ 240,00 €	0 €
Compétitions	- 3 649,22 €	- 4 500 €	+ 2 094,92 €	+ 2 000 €
Falaise	- 1 538,48 €	- 2 000 €	+ 2 330,00 €	+ 2 000 €
Totaux	- 9 445,93€	- 14 200 €	+ 15 741,49 €	+ 14 200 €

Les actions envisagées étant dans la continuité des précédentes, les prévisions budgétaires sont sensiblement sur les mêmes bases.

Vote de la part départementale :

- Sur la base du budget prévisionnel, le bureau propose le maintien de la cotisation à 4 €.
 - La relance de l'équipe départementale se fait à budget constant pour cette année grâce aux réserves financières
 - Les actions en direction des falaises devront trouver des financements auprès des collectivités

Vote de la cotisation : maintien à 4 € adopté à l'unanimité

Assemblées générales fédérales :

- AGE et AGO de la Ligue à Valence le 25 février : demande faite aux clubs de participer à la vie de la Ligue
- AGO Nationale à Corte 15 et 16 avril : Elections des représentants du CT01
 - L'AG du CT01 n'approuve pas le déplacement en Corse et ne prévoit pas de se déplacer ; les dépenses iront aux actions du CT01 plutôt qu'en kérosène.
 - Mais il est procédé à l'élection des délégués au cas où une solution à distance soit proposée :
 - Titulaires : Nicolas Durand, Denis Hodoul, **élus tout deux à l'unanimité**
 - Suppléants : ***

Projets :

Equipe départementale :

La parole à Stéphane Rigaudier, représentant la commission Escalade du CT :

Les dates fixées et le travail mené ont permis de mobiliser entre 11 et 13 jeunes ; la limite fixée par le CT est à douze pour l'encadrement ; les deux candidats U16 sont donc mis en attente pour le moment, pour faire un groupe plus homogène de U10 à U14.

Clubs représentés : GP, CESV, VC et AR.

Confirmation prochainement adressée au club (au référent) ; à charge au référent club de transmettre à ses jeunes.

1^{ère} date le 26/2 à PAE, avec temps d'échanges avec les parents, notamment pour le déroulement du stage d'été.

3 candidatures remontées :

- Tessa Bry (licence staps)
- Gilles Delaporte (DE milieux naturels)
- Antoine Hodoul (DE performance)

Entretiens de recrutement à venir.

Participation demandée aux familles : 120 € pour les 4 jours de départ, plus 200 € maxi pour le stage

Falaises : situation CCBS/Ain Roc

La parole à Renaud Fornelli, trésorier du club Ain Roc

- Création d'une commission falaise au sein d'Ain Roc, pour réaliser certaines étapes du suivi, mettre en place l'entretien,...
- Echanges avec la CCBS et les communes
- Travail sur un outil de collecte des données

Formation :

La parole à Jérôme Aizac, instructeur fédéral

- Gestionnaire EPI planifié au printemps
- Initiateur SAE : automne 2023
- Initiateur SNE : pas facile mais prévue

Denis prononce la clôture de l'AG à 22h41, remercie les participants et les invite au verre de l'amitié.

Le président de séance

Denis HODOUL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hodoul', with several large, sweeping strokes crossing through the text.

La secrétaire de séance

Nathalie NOEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Noel', with a long horizontal line extending from the end of the signature.